

... Un vendeur à la sauvette, un homme accusé de violences sur policiers, un vol en réunion... Julia Courvoisier, 32 ans, feuillette sa moisson du jour. Le tout-venant de la petite délinquance, jugée dans l'urgence. Dans l'une des salles d'audience réservées aux comparutions immédiates, sous les sculptures représentant la Justice, son glaive et sa balance, devant trois juges graves et un procureur sévère, elle se lèvera pour déclamer son texte. En attendant, dans le « bocal », une minuscule pièce vitrée mal insonorisée qui sert de bureau aux avocats, on prépare les dialogues de la pièce à venir. Les entretiens débutent. Ils serviront de canevas à la plaidoirie mais aussi aux déclarations du prévenu. Très à l'aise avec ses clients du jour, Julia Courvoisier brise la glace. Une blague, un regard appuyé qui montre qu'elle ne les croit pas tout à fait, une remarque bienveillante... Il faut aller vite pour tisser ce lien de confiance qui donnera du crédit à ses conseils. Brief express plus qu'entretien particulier : l'avocate a un quart d'heure pour expliquer au client ce qui l'attend, un procès, peut-être la prison, et le faire accoucher d'une version des faits audible par les juges... Lui apprendre comment se tenir – le b.a.-ba de l'audience. « *Rappeler qu'il ne faut pas dire "Votre Honneur" ou, pire, "Chef"* », soupire M^e Eolas, le célèbre avocat blogueur qui décrypte le monde de la justice. Julia Courvoisier interroge adroitement ses clients – trois Marocains accusés de vol – pour vérifier sans qu'ils s'en doutent que leurs versions sont compatibles : ne pas tout croire, pour être soi-même crédible. Ne pas soulever les incohérences, pour conserver ce lien de confiance si fragile.

A Bobigny, c'est au dépôt, dans les sous-sols du tribunal, que les avocats reçoivent leurs clients. Fermé par d'épaisses grilles, le lieu a tout de l'antichambre d'une prison. Odeurs de sueur, lumière sale, cris des prévenus qui tentent de communiquer avant leur procès... Accusé d'avoir participé à un trafic de stupéfiants à Epinay-sur-Seine, un jeune homme doit être jugé cet après-midi. « *J'ai rien à voir là-dedans, moi, j'ai tout arrêté !* », jure-t-il au commis d'office. Dans un flot précipité, où s'entrechoquent des sanglots, il raconte la délinquance, la pauvreté qui l'oblige à « *gratter* » un peu de cannabis, à acheter ses cigarettes à l'unité. La toxicomanie. « *J'ai besoin d'aide !* », hurle-t-il soudain. Impassible, son avocat prend quelques notes : « *Pleurez, ça, c'est bien, mais ne criez pas tout à l'heure devant les juges.* » Il lui reste encore deux personnes à voir avant l'audience, dans une demi-heure.

ILS SE SOUVIENNENT TOUS DE LEUR PREMIÈRE FOIS. Le jour où, jeunes avocats, ils ont pris leur air le plus professionnel, plié leur robe presque neuve et enfourné un casse-croûte dans leur sacoche en prévision d'une journée interminable. Ils n'ont oublié ni le nom du procureur contre qui ils ont ferrailé, ni le nombre de mois de prison accumulés par l'ensemble de leurs clients du jour.

**“Pleurez,
ça, c'est
bien.
Mais ne
criez pas
tout à
l'heure
devant
les juges.”**

Un avocat commis d'office
à son client

Tous les ténors du barreau sont passés par là. « *Une formation accélérée, indispensable pour qui veut devenir un bon pénaliste* », assure M^e Pascal Garbarini. Pendant trois ou quatre ans, « Garba » a hanté les prétoires, apprenant sur le tas comment se placer dans la salle, à quel moment donner ses pièces au procureur, quels effets de manche éviter. Grand banditisme, nationalisme corse, assassins dignes de « *Faites entrer l'accusé* »... celui qui figure dans le classement des avocats les plus puissants de France a pourtant l'œil qui pétillie en repensant à ses années de commis d'office. « *Vous plaidez dix fois les mêmes faits devant les mêmes juges.* » Il faut savoir se renouveler pour ne pas lasser le tribunal. Plaider une fois la nocivité de la prison, une autre le vice de procédure. Parfois, aussi, sacrifier certains clients pour en sauver d'autres. « *Sur huit dossiers, il y en avait deux dont je voulais obtenir la relaxe parce que c'étaient des erreurs de trajectoire.* »

Pour le jeune avocat, être commis d'office permet de se frotter à la critique. Une bonne prestation à l'audience, et il se fait un nom, une réputation, une clientèle. Surtout s'il a la « chance » d'aller aux assises. Car les « belles » affaires que lorgnent les avocats débutants, celles qui font « *suer de la robe* » comme ils disent, et qui attirent la presse, sont précieuses. Le jeune avocat « *monte aux assises* » comme il monterait à la

capitale. Il joue là plus que l'avenir de l'accusé le sien. Le grand pénaliste Eric Dupond-Moret a hanté les prétoires à ses débuts. L'indemnisation couvrait à peine les frais d'essence et d'hôtel. « *Il faut avoir faim pour réussir dans le métier.* » Et une fois dans la cour d'assises, commis d'office et avocat choisi, débutants et ténors se partagent la barre, sans distinction.

Certains avocats expérimentés continuent de s'inscrire sur les listes de permanence. Parfois par conviction, parce qu'ils estiment devoir offrir un peu de leur temps à la société. Stéphane Maugendre, avocat en Seine-Saint-Denis et président du Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti), qui propose des permanences juridiques gratuites, a repris par principe et à perte les permanences pénales qu'il avait arrêtées un temps, trop chronophages. « *Elles occupent 30% de mon temps et ne couvrent que 10% de mes revenus.* » Parfois hélas, les vétérans de la permanence pénale sont avant tout des « cachetonneurs ». Au procès, ils s'en rapportent aux réquisitions du procureur. Pendant les gardes à vue, on en a vu qui dormaient, d'autres qui ne quittaient pas leur téléphone portable des yeux. Ils font de la présence pour toucher leur écot et boucler leurs fins de mois. Pour Pierre-Olivier Sur, le bâtonnier de Paris, ces avocats en perdition sont la plaie de la profession. « *J'ai honte !* », a-t-il martelé au début de son mandat devant un parterre de commis d'office médusés. Il réclame une défense d'urgence « *d'excellence* ». Pour cela, il a décidé d'augmenter le nombre d'heures de formation dispensées par l'école de la défense pénale, obligatoires pour exercer en tant que commis d'office, et de limiter l'exercice à sept ans. Aucun des grands pénalistes n'est resté longtemps avocat d'urgence. Dans leurs rangs, d'ailleurs, personne ne fait grève pour l'augmentation de l'aide juridictionnelle. « *Nous sommes une profession libérale, qui n'a pas à être sous perfusion de l'Etat* », souligne Pascal Garbarini. Être commis d'office, pour eux, est synonyme d'une jeunesse heureuse, faite de vaches maigres et de nuits blanches. Une époque épuisée mais exaltante.

Pour d'autres, c'est parfois au contraire un souvenir de cauchemar. En 1999, une toute jeune avocate est commise d'office pour la première fois de sa vie. En sortant du taxi qui la conduisait dans un commissariat de banlieue pour un garde à vue, elle s'assied face à son client, qui sort, lui, d'une cellule de dégrisement. De son sac siglé posé au milieu de la table débordent des tubes de rouge à lèvres, dossiers, et un paquet de cigarettes. L'homme lui en demande une. Elle ajoute une petite boîte d'allumettes comme elle aurait fait pour un ami... Toute la journée, elle guette l'info qui ne manquera pas de ruiner sa carrière. Imagine les titres : « *La pyromane rudiée du barreau* »... « *Je n'ai pas refait de commission d'office* », souffle avec soulagement cette avocate d'affaires, aujourd'hui associée dans un grand cabinet anglo-saxon, qui n'a jamais plus exercé le droit pénal. « *Ils envoyaient vraiment n'importe qui à l'époque.* » ●